

Commission des arbitres

La convocation des ARB

Chères et chers collègues arbitres,

Nous vous informons ci-après quant aux responsabilités concernant la convocation des arbitres :

Responsabilités pour la première convocation

Les responsabilités concernant la première convocation auprès des fonctionnaires bénévoles du ressort de la convocation des ARB de la Commission des arbitres:

- Responsable convocation ARB: Heinz Müller
- 2^e ligue: Heinz Müller
- 3^e ligue + sous-association AJF: Vartan Birnisan
- Footeco + sous-association MFV: Michael Lüthi
- Sous-association SEFV: Meier Laurent
- Sous-associations FVBO + OEFV: Heinz Müller

Responsabilités lors de remises de matchs et de matchs sans arbitres

Désormais, le secrétariat de l'association football Berne/Jura sera responsable pour les remises de matchs, les nouvelles attributions, le traitement des matchs sans arbitres sur Internet, ainsi que la convocation pour les matchs d'entraînement et les tournois.

Contacts pour la convocation des ARB

Tous les contacts concernant les convocations d'ARB doivent être traités exclusivement par:

E-mail: ags-fvbj.conv-afbj@football.ch

Téléphone: **031 359 70 94**

Remises de matchs

Des remises de matchs ordinaires doivent **en principe être effectuées par téléphone au numéro 031 359 70 94 ou par E-Mail à l'adresse: ags-fvbj.conv-afbj@football.ch**

Des remises de matchs le jour du match (jour ouvrable), ou le vendredi à partir de 12h00 jusqu'au dimanche pour le week-end respectif doivent être annoncées impérativement aux numéros suivants (numéro du service de piquet):

- en allemand: **031 359 70 98**

- en français: **031 359 70 99**

Les autres affaires administratives relevant du domaine de l'arbitrage, doivent être à l'adresse suivante :

- E-mail: sk-fvbj.ca-afbj@football.ch
- Téléphone: **031 359 70 94**